

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2021

En vigueur au 1^{er} avril 2021

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT**



**ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ**

LA RÉUNION

Edito

Depuis 70 ans, nous sommes fiers d'agir dans votre intérêt et celui de la société. Cette raison d'être porte haut nos valeurs mutualistes sur nos territoires de La Réunion et de Mayotte. Notre modèle de banque coopératif et mutualiste unique se renforce et se modernise, pour vous proposer des produits et services flexibles, adaptés à vos besoins et à tous vos moments de vie.

Conscients des défis qui marquent nos territoires et animés par nos valeurs de responsabilité, de solidarité et de proximité nous œuvrons chaque jour à construire avec vous une relation globale et durable, vous garantissant ainsi une expérience client unique.

Cette expérience client passe également par une relation bancaire qui évolue à travers nos nouveaux usages, la digitalisation de nos offres, la multiplication de nos modes de contact et le renforcement de l'expertise de nos conseillers qui vous accompagnent vers la concrétisation et la réussite de vos projets.

Notre politique tarifaire, expression concrète de cette stratégie, est ainsi reconnue par les enquêtes spécialisées qui nous positionnent régulièrement sur le podium des banques les moins chères de La Réunion et de Mayotte. Fidèles à cet objectif et toujours à votre écoute, nous travaillons chaque jour à vous proposer une tarification claire, transparente et compréhensible par tous respectant un cadre réglementaire structurant.

Nous portons, avec fierté, ces engagements avec vous et pour vous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.



Frédéric BRETTE

Directeur Général du Crédit Agricole de La Réunion

« Agir chaque jour dans votre intérêt et celui de la société »

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Crédit Agricole en Ligne, internet, téléphone fixe, SMS, etc)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	1 € / MOIS (SOIT 12 € / AN)
Tenue de compte	1 € / MOIS
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard ou Visa	38 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) MasterCard ou Visa	40 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) MasterCard	28 €
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCompte Vol	2 € / MOIS (SOIT 24 € / AN)
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none">• En agence• Par Internet	3,80 € / VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel	8 € 80 €

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet www.credit-agricole.fr/ca-reunion (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs	P.3
	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	P.5
	Ouverture, Transformation, Clôture, Relevés de compte Tenue de compte, Services en agence, Frais de recherche de documents	
	Banque à distance	P.6
	Internet Téléphone avec Filvert Service vocal Services d'alertes par SMS	
	Vos moyens et opérations de paiement	P.7
	Cartes, Virements, Prélèvements / TIP SEPA, Chèques	
	Offres groupées de services	P.11
	Le Compte à Composer , Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière, Offre Globe Trotter, Offre EKO	
	Irrégularités et Incidents	P.16
	Commission d'intervention, Opérations particulières, Incidents de paiement	
	Découverts et Crédits	P.17
	Découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	Épargne et Placements financiers	P.19
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Succession	P.20
	Opérations à l'étranger	P.20
	Virements	
	Assurances et prévoyances	P.21
	Offres pour les jeunes	P.22
	Les Sociétaires	P.22
	Résoudre un litige	P.23



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲	GRATUIT
Clôture de compte ▲	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Liste des opérations automatiques récurrentes	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Enregistrement de changement d'adresse postale	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



Bon à savoir !

Il vous est possible d'ouvrir un compte au Crédit Agricole de La Réunion et d'y REGROUPER L'ENSEMBLE DE VOS PRÉLÈVEMENTS OU VIREMENTS BANCAIRES.

Le SERVICE ISILIS, simple et rapide, prendra en charge à votre place, les formalités administratives auprès des organismes.

Parlez-en à votre conseiller.

GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ¹
● Relevé mensuel ▲	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 / mois)	1,95 €	GRATUIT
Relevé décadaire (3 / mois)	2,25 €	GRATUIT
Relevé journalier	19,20 €	-
Réédition d'un relevé de compte		5,35 €
Relevé annuel des frais		GRATUIT
● Relevé global des avoirs (épargne-crédit)		15,80 €

Tenue de compte

Tenue de compte ▲	1 € / MOIS GRATUIT pour les clients Sociétaires
Frais de gestion de compte inactif ² ▲	30 € / AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲	GRATUIT
● Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	2 € / MOIS

Services en agence

Versement d'espèces ▲	GRATUIT
Remise de chèque(s)	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage (par carte délivrée)	
• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	3 €
Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	20 €
• Frais de location de coffre-fort	À PARTIR DE 90 € / AN

Frais de recherche de documents

Frais de recherche de documents (simple : disponible en agence) ³	13 €
Copie / document	5,60 €
Copie / chèque	
Frais de recherche de documents (complexe) ³	
Forfait / recherche	20,50 €
Copie par document	13 €
Copie par chèque avec un plafond de 520 € ³	5,60 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) hors coût du fournisseur d'accès internet.

Internet

• Service de banque à distance par Internet (CAEL VISION)	GRATUIT
• Service de banque à distance par Internet ▲ (CAEL ACTION)	GRATUIT
• Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne (CAEL ACTION Bourse Invest Store Initial ou Integral)	
Invest Store Initial	GRATUIT
Invest Store Intégral	
• À partir de 24 ordres / an	GRATUIT
• Moins de 24 ordres / an	96 €
Service d'agrégation aux comptes ⁴	
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-reunion
- Nos applications mobiles **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT**
 - Ma Banque
 - Ma Carte dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paiement Paylib en Ligne⁵
 - Paiement Paylib en magasin avec son mobile⁶
 - Paylib entre amis⁷

Téléphone avec Filvert Service vocal

Filvert - consultation au 0262 30 30 30

GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Services d'alertes par SMS

• Mini-relevés	1 € / MOIS
Nombre de SMS inclus	(2 messages maxi / semaine)
• Alerte écopage (mensuelle)	0,25 €
• Alerte temps réel de gestion	0,25 €
• Alerte achat à distance (mensuelle)	0,25 €
• Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,25 €
• Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,25 €
• Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,25 €
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,25 €
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))


CATÉGORIE DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte	16 €	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Mastercard	28 €	
- Mastercard EKO	35 €	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard (y compris MasterCard Sociétaire®)	38 €	40 €
- Mastercard Globe Trotter	41 €	-
- Visa Classic (y compris Visa Sociétaire®)	38 €	40 €
- Gold Mastercard (y compris Gold MasterCard Sociétaire®)	125 €	125 €
- Visa Premier (y compris Visa Premier Sociétaire®)	125 €	125 €
- World Elite Mastercard	-	288 €
- Visa Infinite	-	288 €

Cotisation carte (suite)





Bon à savoir !

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Carte avec paiement par crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin 	41 €	45,50 €
Gold Mastercard Cartwin 	125 €	127 €
Carte de crédit renouvelable Supplétis	18,20 €	


Carte de retrait

Carte Libre Service Agence / Libre Service Bancaire⁹

GRATUIT



Bon à savoir !

 Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 35 % sur la cotisation de la carte la moins chère.

 **BONUS SOCIÉTAIRES⁸**
2 centimes d'euro à valoir sur la prochaine cotisation carte¹⁰ pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

Paiement par carte

Paiement par carte en euros ¹¹ dans la zone Euro	GRATUIT
Autres paiements par carte ¹² (sauf cartes Platinum et Mozaïc) + Frais proportionnels au montant du paiement	0,50 € / OPÉRATION 2,40 %
Autres paiements par carte avec une carte Platinum, World Elite, et Infinite + Frais proportionnels au montant du paiement	0,25 € / Opération 1,70 %

Retrait par carte

RETRAITS D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS	En France et ZONE EURO		
	CRÉDIT AGRICOLE	D'UNE AUTRE BANQUE	HORS ZONE EURO
L'Autre Carte	GRATUIT	1 € / retrait à partir du 4 ^{ème} retrait / mois	-
Carte Mozaïc		GRATUIT	GRATUIT
Carte Mastercard Globe Trotter		GRATUIT	GRATUIT
Carte EKO		1 € / retrait au delà de 25 retraits / mois	1 € / retrait au delà de 10 retraits / mois
Carte Mastercard à autorisation systématique		1 € / retrait à partir du 5 ^{ème} retrait / mois	3,20 € / retrait + frais proportionnels 2,40 %
Carte Internationale Mastercard (y compris Cartwin) et Visa (débit immédiat ou différé)			
Carte Open/Supplétis			
Carte Internationale Gold Mastercard (y compris Cartwin) et Visa Premier			
Carte Visa Infinite, Carte World Elite Mastercard		GRATUIT	2,20 € / retrait + frais proportionnels 1,70 %

Autres services par carte

• Envoi de la carte en pli simple (pour les renouvellements)	GRATUIT
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	20 €
• Commande ou remplacement de carte en urgence	16 €
• Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	8,60 €
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	5,10 €
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT

Virements

Virement SEPA ¹³

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,80 €

Virement SEPA (suite)

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
<ul style="list-style-type: none"> Vers un compte détenu au Crédit Agricole 	GRATUIT	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> Vers un compte d'une autre banque 	GRATUIT	1,30 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Émission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-reunion	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	0,90 €
Via Paylib entre amis - Application Ma Carte	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA	GRATUIT

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	11,70 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	GRATUIT

Prélèvements / TIP SEPA

• Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
• Information premier prélèvement	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT
Chèques	
Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 OUVRÉ
Chéquier remis en agence	GRATUIT
• Frais d'envoi de chéquier :	
<ul style="list-style-type: none"> en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client 	8,60 €
<ul style="list-style-type: none"> en pli simple à la demande du client 	GRATUIT
• Frais d'opposition chèque ou chéquier par l'émetteur	12,10 €
• Frais d'émission d'un chèque de banque	10,10 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Le Compte à Composer

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées

Information premier prélèvement SEPA

Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur

Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

**2,10 €
/ MOIS***

*Ce prix n'inclut pas le prix de l'abonnement à la revue de Dossier Familial.

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

	Découvert	Prix
<ul style="list-style-type: none"> Assurance SécuriTRÉSORERIE Alerte souplesse du découvert Ristourne des intérêts débiteurs 	De 300 à 3 000 €	De 1,25 € à 5 €

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET SécuriPROTECTION (auto, habitation, santé, personne)	1,70 € / MOIS 2 € / MOIS
---	-------------------------------------

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium	2,15 € / MOIS 3,75 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Rédition carte de paiement urgente	
Rédition code confidentiel	

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne ¹⁴	1,70 € / MOIS 2,25 € / MOIS
Alerte mensuelle « écopage »	
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	
Invest Store Initial (accès à la bourse en ligne)	
Assurance SécuriÉPARGNE SécuriÉPARGNE Premium	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	2,40 € / MOIS 3,05 € / MOIS
Alerte achat à distance (mensuelle), mini relevés (1/semaine), alerte temps réel de gestion	

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré :
Assurance SécuriZEN

1,90 € / MOIS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) :
Assurance SécuriLIVRETS

1,90 € / MOIS



Bon à savoir !

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4 € ET 4,99 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5 € ET 6,99 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7 € ET 8,99 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-70 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Pour les 25-30 ans inclus	-30 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Pour les Sociétaires	-20 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

Comptes services (fermés à la commercialisation)

GPA - Prélude plus	2,60 € / MOIS
Initial	3,30 € / MOIS
Equilibre	4,55 € / MOIS
Sérénité	6 € / MOIS
Optimum	7 € / MOIS
Optimum Plus	7,60 € / MOIS

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹⁵

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe (préciser nom commercial si autre)

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées
Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € / opération et à 20 € / mois

Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1 € / MOIS

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) :
Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) «
Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA,
de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en
devises)

Chéquier

Retrait d'espèces

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établisse-
ment

Paiement par carte

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

**2 € /
MOIS**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre EKO

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe (préciser nom commercial si autre)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentielle - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard EKO » (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier

Retrait d'espèces par carte

En euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

En euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

En devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2 € /
MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



Bon à savoir !

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 28 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 40 € / chèque



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération **8 €**
- Plafond mensuel **80 €**

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

- Plafond par opération **4 €**
- Plafond mensuel **20 €**

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse indiquée) **13,30 €**

Frais de recherche retour courrier (annuel) **125 €**

Frais par saisie attribution ou conservatoire **90,32 €**

Frais par saisie administrative à tiers détenteur **10 % DU MONTANT DÛ**
MAXI 90,32 €

Mesure exécutoire vaine ou inopérante **MAXI 49,95 €**

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **17,60 €**

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **GRATUIT**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **9,50 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹⁶

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € **28 € / CHÈQUE**

- Montant du chèque supérieur à 50 € **40 € / CHÈQUE**
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **30 € / CHÈQUE**

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision¹⁷

- Si paiement < 20 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 20 € **20 €**

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **GRATUIT**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque **GRATUIT**

Incidents de paiement (suite)

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 € / MOIS



Découverts et Crédits ¹⁸

Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé, dépassement de l'autorisation de découvert

TAEG maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Autorisation de découvert	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel	

Crédits à la consommation

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

TAEG	NOUS CONSULTER
Crédit renouvelable «Suppletis»	GRATUIT
Prêt à consommer Auto	1 % DU CAPITAL MAX 150 €
Autres prêts personnels	1 % DU CAPITAL MAX 303 €
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Nantissement de produits financiers	141 €

Crédits à la consommation (suite)



Bon à savoir !

POUR SIMPLIFIER VOS DEMANDES DE CRÉDITS À LA CONSOMMATION*, nous vous proposons nos services de simulation et de demande de prêt à la consommation en ligne sur www.credit-agricole.fr/ca-reunion et sur Fil' Prêt consommation au 0262 37 38 38 (appel non surtaxé, coût d'une communication locale).

* Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Crédits Immobiliers

Frais de dossier ¹⁹

Prêt tout habitat	1 % DU CAPITAL
• Montant minimum	240 €
Prêt à l'Accession Sociale	
• Montant minimum	237,70 €
• Montant maximum	500 €



Bon à savoir !

VOTRE PRÊT S'ADAPTE AUX ÉVÉNEMENTS DE LA VIE. AVEC L'OPTION SOUPLESSE, MODULEZ À LA BAISSÉ OU LA HAUSSE, FAITES UNE PAUSE OU STOPPEZ TEMPORAIREMENT VOS MENSUALITÉS.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	30,50 €
Modification de la date d'échéance	30,50 €
Modification de la périodicité	30,50 €
Modification de garantie	151,50 €
Attestations diverses liées au prêt	19,50 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	12,50 €
Rédition de tableau d'amortissement	16 €
Réaménagement de prêt	1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ
• Frais de dossier de réaménagement	MINI 268 €
Autre aménagement avec avenant	1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ
	MINI 51€ - MAXI 227 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	23,50 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	86 €



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque : Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque : PEL / CEL	50 €

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire, et assimilés

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Mandat d'Épargne ¹⁴	1,20 €
--------------------------------	--------

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

L'Assurance Vie et le Plan d'Épargne Retraite Assurance (PER Assurance)

Droits d'entrée, rémunération, frais de gestion	NOUS CONSULTER
---	----------------

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture compte-titres ou PEA / PEA-PME	GRATUIT
--	---------

Transfert	Compte-Titres	PEA / PEA-PME
• Par ligne de titres côtés	15 €	15 €
• Par ligne de titres non-côtés	50 €	50 €
Plafond de frais de transfert	65 €	65 €

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	13 €
-----------------------------------	------

Ordres de bourse en France

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL COMPTE-TITRES

• % du montant de l'ordre	0,54% - MINI 7 €
• Frais fixes à la ligne	GRATUIT

INVEST STORE INITIAL PEA / PEA-PME

• % du montant de l'ordre	0,50%
• Frais fixes à la ligne	GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

• Ordre < ou = 1 100 €	0,99 €
• Ordre > à 1 100 €	0,09 % du montant de l'ordre

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL	Compte-Titres	PEA / PEA-PME
• % du montant de l'ordre	0,80% - MINI 9 €	0,80%
• Frais fixes à la ligne	2 €	GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

• Ordre < ou = 1 100 €	0,99 €
• Ordre > à 1 100 €	0,09 % du montant de l'ordre
• Frais fixes par ordre	11,96 €

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération sur bourses étrangères

[NOUS CONSULTER](#)

Droits de garde

	PAR AN	
	Compte-Titre	PEA / PEA-PME
Frais de tenue de compte	24 €	GRATUIT
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	Valeurs CA Exonération	Valeurs CA Exonération
	Valeurs hors CA 0,42%	Valeurs hors CA 0,40%
Montant global des droits de garde	MINI 24 € - MAXI 220 €	



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret d'Épargne Populaire, Plan d'Épargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considérée comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

1 % de l'actif hors assurance vie

MINI 95 € - MAXI 450 €



Opérations à l'étranger

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en agence uniquement)

En euros vers un pays non SEPA

0,20 % du montant
MINI 7,50 € - MAXI 250 €

En devise vers un pays non SEPA
+ commission de change

0,20 % du montant
MINI 7,50 € - MAXI 250 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Réception d'un virement non SEPA
Frais par virement

+ Commission de change
17,20 €



Assurance et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance des accidents de la vie, l'assurance décès,
L'assurance obsèques (financement et assistance)

[NOUS CONSULTER](#)



Bon à savoir !

NOTRE CONTRAT ASSURANCE DES ACCIDENTS DE LA VIE PROTÈGE VOTRE FAMILLE ET VOS ENFANTS (GARANTIE SCOLAIRE INCLUSE). Nous vous remboursons 25 € la 1^{ère} année si vous êtes titulaire d'un contrat d'assurance scolaire par ailleurs.

Assurance pour vos biens

L'assurance auto, l'assurance deux roues, l'assurance multirisque habitation, l'assurance garantie locative, l'assurance tous mobiles

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique pleins droits

[NOUS CONSULTER](#)

COMMENT PROTÉGEZ-VOUS VOTRE DOMICILE ET VOTRE FAMILLE CONTRE LE VOL ? Découvrez la nouvelle offre de télésurveillance du Crédit Agricole.

Parlez-en à votre conseiller

• Assurance de la Banque au Quotidien

SécuriTRESORERIE (découvert de 300 € à 3 000 €)	DE 1,35 € À 3 € / MOIS
SécuriCOMPTE Plus (Assurance perte et vol des moyens de paiement)	2 € / MOIS
SécuriCOMPTE Premium (Assurance perte et vol des moyens de paiement)	4,20 € / MOIS
SécuriBUDGET	1,70 € / MOIS
SécuriPROTECTION	2 € / MOIS
SécuriEPARGNE	0,25 € / MOIS
SécuriEPARGNE Premium	1,88 € / MOIS
SécuriWEB	1,25 € / MOIS
SécuriWEB Premium	2,50 € / MOIS
SécuriZEN	1,90 € / MOIS
SécuriLIVRETS	1,90 € / MOIS



Offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde **19,50 € / AN**

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc **23 € / AN**

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Carte Cirrus Mozaïc de retrait **13 € / AN**

Paie ment et retrait par carte

Paie ment par carte

Paie ment par carte en euro¹¹ avec la MasterCard Mozaïc mais en France ou à l'étranger **GRATUIT**

Frais par retrait en France et à l'étranger **GRATUIT**



Bon à savoir !

AVEC LES CARTES MOZAÏC, BÉNÉFICIEZ EN EXCLUSIVITÉ D'UNE SÉLECTION D'AVANTAGES ET DE RÉDUCTIONS.

RDV sur www.ca-mozaic.com et www.credit-agricole.fr/ca-reunion



Les Sociétaires

VOTRE OFFRE DE BIENVENUE*

(offre valable 1 an à partir de la date de souscription des parts sociales)

- 50 % de remise sur la cotisation de votre carte Sociétaire²⁰
- 30 % de remise sur les droits d'entrée d'assurance vie²¹
- 10 % de remise sur les assurances habitation, automobile et des accidents de la vie
- 20 % de remise sur la cotisation de votre compte à composer²⁰

* Offre non cumulable avec une offre promotionnelle

VOTRE FIDÉLITÉ EST FORTEMENT RÉCOMPENSÉE

Des tarifs privilégiés et un bon de 30 € à récupérer sur votre profil , dans votre espace sécurisé sur www.credit-agricole.fr/ca-reunion (rubrique Mes avantages / Mon espace Fidélité).

VOS AVANTAGES DÉDIÉS

- Les cartes réservées aux clients Sociétaires : la Mastercard Cartwin Sociétaire, la Gold MasterCard Cartwin Sociétaire, la MasterCard Sociétaire, la Gold Sociétaire, la Visa Sociétaire et la Visa Premier Sociétaire, la Visa Infinite Sociétaire et la World Elite Mastercard Sociétaire.

Avec le bonus cotisation : vous avez la possibilité d'économiser sur la cotisation de votre prochaine carte Sociétaires, 2 centimes d'euro pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

Avec le bonus FIL (Fonds d'Initiatives Locales) : vous avez l'opportunité d'être un acteur du développement de La Réunion et de Mayotte. À chaque retrait effectué dans un distributeur du Crédit Agricole ou à chaque paiement avec votre carte Sociétaire, la Caisse Régionale verse une contribution de 2 centimes d'euro sur un fonds destiné à accompagner les initiatives locales.

- Le CSL Sociétaire : une épargne rémunérée disponible à tout moment à un taux privilégié - plafonné à 100 000 €.
- Pour toute souscription d'un Compte à Composer, bénéficiez d'une réduction de 50 % sur la cotisation de votre carte bancaire ⁽²⁰⁾.



Résoudre un litige

Mieux vous servir, améliorer la qualité de nos services, telles sont les priorités du Crédit Agricole de La Réunion. Vous souhaitez exprimer une insatisfaction, un mécontentement, une réclamation... Votre agence est à votre écoute. Si votre conseiller n'a pas répondu à vos attentes, vous avez la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients. Vous n'êtes pas satisfait de la solution proposée par notre Service Qualité Clients, vous pouvez demander l'aide du Médiateur*, qui exerce sa fonction en toute indépendance. Toute réclamation formulée fera l'objet d'un accusé de réception sous 48 heures au plus tard suivant sa réception. Nous nous engageons à y répondre dans un délai maximum de 2 mois.

Etape 1 Votre agence	Etape 2 Le Service Qualité Clients	Etape 3 Les médiateurs
Retrouvez les coordonnées de nos agences sur notre site https://www.credit-agricole.fr/ca-reunion rubrique «Trouver une agence»	CRCAM de la Réunion Service Qualité Clients Cité des lauriers Parc Jean de Cambiaire BP 84 - 97462 Saint Denis Cedex	Médiateur bancaire de la FBF Médiateur financier de l'AMF Médiateur financier de l'Assurance Plate-forme européenne
	0262 40 81 81	Retrouvez les coordonnées Détailées sur notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-reunion Rubrique «Vos espaces-réclamations»
filcontact.ca@ca-reunion.fr	service.reclamation@ca-reunion.fr	

*La Médiation bancaire vous est proposée dans la mesure où vous êtes une personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels, pour tout litige relatif à l'exécution des contrats et produits, tel que défini aux titres Ier et II du Code Monétaire et Financier. Elle exclut les litiges portant sur la politique tarifaire et commerciale e la banque ainsi que la décision de conclure ou non un contrat et le consentement au crédit. Pour plus d'informations, consultez la Charte de la Médiation Bancaire sur notre site www.credit-agricole.fr/ca-reunion

(1) Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

(2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(3) Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

(4) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

(5) Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

(6) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(7) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

(8) Exclusivement réservées aux Sociétaires, ces cartes permettent d'associer leurs titulaires aux initiatives de la Caisse régionale : bonus par paiement et par retrait de 2 centimes versés sur un fond de soutien en faveur des projets de développement local.

(9) Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

(10) Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

(11) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(12) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

(13) Pays de la zone SEPA : Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie. Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède. Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

(14) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

(15) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

(16) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

(17) Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

(18) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

(19) Non applicable pour certains prêts réglementés.

(20) Valable uniquement la 1^{ère} année pour toute nouvelle souscription.

(21) Valable sur le 1^{er} versement.

En cas d'urgence

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Garantie des Accidents de la Vie

0 800 810 812

Service & appel gratuits

Assistance aux personnes ou aux véhicules assurés

02 62 90 00 12

Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Service disponible 24h/24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque ou une carte du Crédit Agricole

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Service disponible 24h/24, 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810

Service & appel gratuits

La tarification 2021

DISPONIBLE SUR

<https://www.credit-agricole.fr/ca-reunion>
(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Tarifs à compter du 01/04/2021. Cet extrait des tarifs tient compte de la TVA en vigueur pour les opérations et services concernés. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modification de ces conditions tarifaires, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au Client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. L'absence de contestation avant la date d'application des modifications vaut acceptation de celles-ci par le Client. Dans le cas où le Client refuse les modifications proposées, il peut résilier sans frais, avant cette date, la convention de compte de dépôt. L'ensemble de nos conditions générales est consultable auprès de nos agences. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Ce document est édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion :

- contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

- agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61, rue Tailbout - 75436 Paris Cedex 09 (voir le site www.banquefrance.fr)

- contrôlée par Crédit Agricole SA : 12, Place des Etats - Unis - 92127 Montrouge Cedex.

- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02.

PACIFICA, la compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. Entreprise régie par le code des assurances. S.A. au capital entièrement libéré de 398 609 760€ - Siège social : 8/10, Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, compagnie d'Assurances de Personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances - PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS Paris. Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 1er mai 2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole – Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social : 53, rue de la Boétie, 75008 Paris, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053..

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA RÉUNION

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, 312 617 046 RCS SAINT-DENIS (LA RÉUNION). Siège social : Parc Jean de Cambiaire - Cité des lauriers - BP 84 - 97462 Saint-Denis Cedex Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 120.

Tél. : **0262 40 81 81** - Fax : **0262 40 81 40** - www.credit-agricole.fr/ca-reunion

Document informatif à vocation non-publicitaire

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT**



**ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ**

LA RÉUNION